

Mobilité physique et cognitive des étudiants et des enseignants-chercheurs en IUT. Le cas du Département Information-Communication de l'IUT du Havre

Par Sami ZLITNI – IUT du Havre

Dans un contexte de mondialisation et de compétition sur le marché de l'enseignement supérieur, la circulation des étudiants est devenue une véritable réalité. En Europe, particulièrement depuis une dizaine d'années cette question est posée comme un des enjeux majeurs des politiques de formation.

Cette tendance s'est trouvée particulièrement renforcée depuis le lancement et la mise en œuvre du processus de Bologne par les 46 pays européens qui y ont adhéré.

Le processus de Bologne s'inscrit en continuité de la rencontre des ministres européens de l'enseignement supérieur, en 1998, à la Sorbonne, qui a jeté les bases d'un espace européen d'enseignement supérieur. Pour mémoire, cet espace a vocation à se structurer autour d'un processus de mise en cohérence des cursus de formation des différents pays adhérents afin d'accroître la mobilité des étudiants, de développer les échanges scientifiques et de faciliter la reconnaissance des diplômes. L'aspect le plus concret de cette démarche est la fameuse réforme LMD qui, dans le cadre de l'harmonisation européenne, a été progressivement adoptée par l'ensemble des universités françaises depuis 2004.

Suivre une partie de ses études universitaires dans un autre pays n'est donc plus synonyme seulement d'un enrichissement personnel (culturel, social...) mais l'occasion de valider concrètement une partie de son cursus universitaire. Ce faisant, cette évolution a intensifié les mobilités et constitue une incitation forte pour les étudiants.

Parallèlement, durant cette même période, la mise en œuvre des critères de la LOLF par les autorités de tutelle des universités et de la recherche a contribué à faire de la mobilité un enjeu central de valorisation des organisations de recherche et d'enseignement supérieur. Rappelons notamment qu'un des objectifs d'efficacité socioéconomique retenus pour apprécier la performance du programme « formation supérieure et recherche universitaire » est l'accroissement de l'attractivité internationale de l'offre française de formation et son intégration dans le système européen et mondial. Ce dernier se mesurant, entre autres, par le niveau de mobilité des étudiants, la part des étudiants étrangers inscrits et le développement de diplômes conjoints.

Par ailleurs, en ce qui concerne les enseignants et enseignants chercheurs, la loi de programme pour la recherche de 2006 les incite à développer des coopérations avec l'étranger et à favoriser les mobilités internationales.

Ces dernières mesures, mise en place de la LOLF puis de la loi de programme pour la recherche, produisent un écho particulièrement fort au sein des formations universitaires classiques. En effet, se trouvant confrontées à une diminution de leurs effectifs depuis le milieu des années 90, les universités tentent de développer leur attractivité pour attirer de nouveaux étudiants tant au niveau national qu'international.

La baisse des effectifs au sein des formations universitaires classiques s'explique par au moins deux raisons. La première est la stagnation voire la diminution du nombre de bacheliers, et la seconde, probablement la plus significative, la désaffection de ses formations par des jeunes qui leur préfèrent des formations courtes et professionnalisantes, et qui, lorsqu'ils n'ont pas pu intégrer une formation sélective considèrent, pour un tiers d'entre eux, les filières classiques comme un choix par défaut.

Ce constat ne doit pas conduire à penser que la question de la mobilité se limiterait à un problème de gestion des effectifs et de développement d'effet d'aubaine, par des filières de formations poursuivant des intérêts propres à leur situation ou à leur évaluation. Les enjeux de la mobilité doivent s'envisager plus largement au regard des contraintes qu'elle génère et des opportunités qu'elle développe en terme d'évolution des formations et des pratiques de professionnalisation.

C'est en tous cas ce que nous allons montrer en nous appuyant sur le cas des IUT et particulièrement sur l'exemple du département Info-Com du Havre.

Concurrence, attractivité et adaptation du territoire : développer une politique de mobilité

En 1991, un article dans *Le Monde* titrait « l'université, une bonne affaire pour les communes ». En effet, l'éducation est un secteur important de l'économie au même titre que l'industrie, les transports ou l'automobile, et les villes l'ont bien compris. Le dynamisme des structures de l'enseignement supérieur a un effet significatif sur l'activité économique et l'emploi local. Les effets portent à la fois sur les consommations directes des biens et services, la mise en œuvre de transferts de technologies vers les entreprises, l'image de marque de la ville ou encore l'enrichissement du capital humain local.

Toutefois la mise en marche de cette dynamique n'est pas si simple et il n'est pas évident de savoir qui de l'université ou des institutions territoriales l'initie. Il semble plutôt que les rôles sont partagés même si les interactions entre ces acteurs sont nombreuses et méritent, pour développer l'attractivité, de se renforcer.

En effet, si l'attractivité passe en priorité par le développement d'une offre de formation reconnue, comme nous le verrons par la suite, elle repose également sur la capacité du territoire à offrir des conditions favorables à l'accueil des étudiants.

Un territoire attractif : une université dans la cité

Les conditions de l'attractivité territoriale sont nombreuses et nécessitent, le plus souvent, des investissements sur le long terme. Il ne s'agit pas seulement de jouer sur une notoriété historique ou climatique, mais bien de mettre en œuvre une politique et des actions en faveur du logement, de la restauration, de l'offre culturelle et sportives. Il s'agit également de développer et de favoriser la mise en synergie de l'université avec les besoins du territoire.

Dans ce domaine le Havre s'appuie principalement sur le dynamisme de ses activités industrielles et portuaires pour communiquer auprès des étudiants sur les opportunités professionnelles offertes par son territoire : débouchés professionnels, stages, coopération entre entreprises et l'université, possibilité de carrière à l'international notamment vers l'Asie du fait de l'activité portuaire...

Elle développe aussi une offre de logement attractive et innovante en développant, par exemple, le concept très tendance des logements en "conteneurs". Ce concept initié à Amsterdam en 2006 et déjà décliné avec succès en Allemagne, en Australie et au Canada à vue le jour dans les quartiers sud du Havre à la rentrée 2010. Situés à proximité des sites universitaires, ces conteneurs, d'une surface habitable de 25 m² sont empilés sur 3 niveaux pour former une résidence de 100 logements sur un espace de 1000 m² d'espaces verts.

Ces logements d'un nouveau genre, avec balcon ou terrasse et panneaux solaires, sont composés d'une salle de bains, d'une kitchenette, d'un espace de travail et de repos et d'un autre pour le repas. Ils se louent équipés et meublés pour un loyer de 280€ charges comprises, comprenant l'électricité, l'eau et le wi-fi. Avec la possibilité d'obtenir une aide au logement. Et les 20 logements du rez-de-chaussée sont accessibles aux étudiants à mobilité réduite.

Toujours à titre d'exemple, la ville investit massivement en développant les transports en commun comme la création d'un tramway, les infrastructures sportives et culturelles comme la création d'un centre aquatique ou encore le renouvellement de son offre culturelle.

Ces différents éléments participent au renouvellement de l'image de la ville, à son rayonnement et donc aussi à son attractivité auprès d'un public jeune en quête de dynamisme.

Une offre de formation reconnue :

Au-delà de l'image du territoire et des actions qui y sont menés, ce que les étudiants recherchent avant tout c'est une offre de formation de qualité favorable à leur insertion professionnelle.

Nous le savons, les IUT offrant des formations professionnalisantes, un grand nombre d'étudiants les visent en priorité. Ces étudiants potentiels n'en reste pas moins particulièrement exigeants quant aux conditions matérielles et pédagogiques mises en œuvre au sein d'un département spécifique. La sélectivité et le peu de places offertes sur une même filière d'IUT ne limite pas la mise en concurrence par les étudiants des différentes structures offrant le même cursus. Ce constat semble particulièrement s'appliquer aux étudiants en recherche ou acceptant la mobilité. En recherche car ils souhaitent la mobilité, ou qui l'acceptent par ce qu'ils l'envisagent comme une condition de leur réussite professionnelle.

Les départements Info-Com offrent peu de place en formation. Dans ce cadre et pour s'adapter aux stratégies des étudiants tout en respectant les conditions de satisfaction des besoins locaux en qualifications, le département Info-Com du Havre a fait le choix de mettre en œuvre des actions spécifiques.

La première de ces actions consiste à améliorer la connaissance des publics sur les contenus de formations, les débouchés offerts et les moyens mis en œuvre durant la formation. Dans ce but l'ensemble de l'équipe pédagogique se mobilise pour organiser des actions de communication et d'information. Par exemple, en accompagnant un groupe d'étudiants chargé, dans le cadre d'un projet, d'organiser la participation du département à des forums lycéens délocalisés (Rouen, Evreux) et d'animer des journées portes-ouvertes.

Le choix fait par le département est de confier une partie de sa communication à ceux qui le connaissent le mieux : ses étudiants. Et par la même de démontrer par l'exemple la qualité de la formation à doter ses étudiants des qualités nécessaires à la conduite d'actions qui sont au cœur de leur formation. Dans un même sens, ils sont également en charge de l'animation d'un blog sur lequel de futurs candidats viennent chercher de l'information. Cette manière de procéder constitue également un dispositif d'évaluation permanent de la formation par les étudiants. En effet, même si ce forum est modéré par un enseignant, il n'en reste pas moins un outil de libre expression pour les étudiants.

Plus globalement, les pratiques d'évaluation et d'auto-évaluation occupent une place importante au sein du département. La pratique d'évaluation des enseignements par les étudiants est ainsi communément admise et pratiquée. Les enseignants du département distribuent à la fin de chaque module de formation une grille d'évaluation. Les étudiants utilisent ce support pour faire remonter à leurs enseignants une appréciation générale constructive qui permet à l'enseignant d'avoir une forme de rétroaction en temps réel.

C'est aussi à travers ces éléments d'appréciation en provenance des étudiants, et à partir des besoins exprimés par les marchés du travail, que se constitue l'offre de formation d'un point de vue matériel. Dans ce sens, le département reste vigilant à maintenir un équipement récent et en adéquation avec l'évolution des métiers et des nouvelles méthodes pédagogiques. A titre d'exemples :

- Un ordinateur pour deux étudiants, équipé de versions récentes de logiciels professionnels
- Un laboratoire de langue multimédia
- Un pôle audiovisuel avec 3 salles de montage et un studio de prise de vue.

Il s'agit là sans conteste d'un élément de très forte attractivité mais qui pose néanmoins la question de son financement. La présence de ces équipements nécessite des moyens importants tant en terme d'investissement et de maintenance que de moyens humains.

C'est toutefois un investissement incontournable comme le prouve les journées que le département organise avec ses anciens étudiants. En effet, lorsque ces derniers parlent de leur insertion professionnelle ou de leur poursuite d'études, ils évoquent ces conditions d'enseignement comme un facteur facilitant l'insertion, ou un élément de comparaison avec d'autres établissements. Ces avis remontent nécessairement vers le blog animé par les étudiants et participent à la construction de l'image du département vers ses étudiants potentiels.

Ces actions restent cependant insuffisantes pour capter la mobilité d'étudiants en provenance de l'étranger. Pour satisfaire cette volonté, l'IUT du Havre et particulièrement son département Info-Com s'est engagé dans une démarche de renforcement de son ouverture à l'international à travers une coopération renforcée avec le Service des Relations internationales de l'IUT. Pour ce faire, il encourage ses étudiants à réaliser leur stage à l'étranger ou à y poursuivre tout ou partie de leurs études. Cette mobilité de la France vers l'étranger initie des effets retour indirects qui ont conduit au cours des dernières années à accueillir des étudiants en provenance, par exemple, d'Espagne, du Brésil ou de Chine. Ces mobilités reposent sur les programmes incitatifs classiques comme SOCRATES ou ERASMUS, mais aussi sur la mise en place par l'IUT de programmes bilatéraux avec, entre autres, l'Université de Québec ou l'Université de Fortaleza au Brésil.

Toutes ces actions participent à l'attractivité du département Info-Com. En effet, pour la rentrée 2010, 2028 candidatures ont été déposées pour 90 places, soit 22 candidats pour une place. Aussi, le recrutement est varié : les étudiants du département viennent de toutes les régions de France (43% des candidatures proviennent d'autres régions que la Haute Normandie) mais aussi de l'étranger.

Au-delà de la volonté du département d'attirer des étudiants en provenance d'autres territoires, français ou étranger, la politique d'ouverture à l'international du département Info-Com du Havre s'adresse également au corps enseignant qui, d'une part, est invité à s'ouvrir à l'étranger et qui, d'autre part, voit son enseignement impacté par cette ouverture.

Ainsi, comme nous allons le voir à présent, ces mobilités étudiantes et enseignantes participent à l'innovation pédagogique et à l'évolution des pratiques professionnelles.

Mobilité : innovation pédagogique et renouveau de la professionnalisation

L'augmentation du nombre d'étudiants étrangers dans les formations universitaires dans les premiers cycles est souvent envisagée du point de vue des difficultés inhérentes à ces profils. Sur le plan pédagogique ces étudiants auraient un niveau scolaire inférieur à celui exigé par nos établissements. Sur le plan administratif, ils nécessiteraient la mise en œuvre de moyens augmentés pour faire face à des problématiques qui leur seraient là aussi spécifiques : gestion administrative, accès au logement, nécessité d'accéder à des conditions de vie correcte.

Ces approches nous semblent caricaturales. En effet, il est difficilement soutenable que les problématiques que nous venons d'évoquer soient spécifiques de ces publics. Ne sont-elles pas plus simplement inhérentes de publics qui réalisent une mobilité que celle-ci soit lointaine ou non. Ces publics sont jeunes et c'est bien l'éloignement familial et la rupture avec leurs repères habituels qui nécessitent un accompagnement spécifique. Accompagnement que nous offrons classiquement en IUT, à savoir un encadrement de proximité, une connaissance individualisée des étudiants, une grande réactivité vis-à-vis des situations de fragilité ou de risque.

Ainsi, de notre point de vue d'IUT, l'étudiant étranger peut-être considéré différemment, non pas comme un problème à gérer mais comme une source de richesse, de mixité sociale, de variété culturelle. En d'autres termes ils apportent à notre formation un autre regard sur le monde.

Ouverture interculturelle : enrichissement apporté par les étudiants étrangers

Au sein d'un département Info-Com, l'interculturalité est une notion extrêmement importante pour la professionnalisation des étudiants. Qu'il s'agisse de profession dans le domaine de la publicité-marketing, des métiers du livre et du patrimoine ou encore des spécialistes de la gestion de l'information, l'ensemble de ces activités s'inscrivent désormais pleinement dans une économie mondialisée, métissée.

Ce faisant, dans un cours portant, par exemple, sur la communication politique, la présence d'étudiants étrangers (en l'occurrence brésiliens) a permis aux étudiants de bénéficier d'un enseignement dans lequel l'exposition de la variété des systèmes et des moyens de la communication politique n'était pas seulement l'expression d'un savoir distancié et froid mais l'expression des points de vue de ceux qui vivent ces autres systèmes politiques. Accéder à ce niveau de compréhension permet de développer plus favorablement que dans un contexte franco-français le relativisme nécessaire à l'élaboration de stratégie de communication politique. De plus, en favorisant les pratiques de comparaison internationale, la présence d'étudiants étrangers favorise la compréhension de la variété des systèmes d'actions possibles.

Cet enrichissement des enseignements est également lisible dans des cours ayant trait à l'histoire de l'art ou à la communication graphique. Nous avons pu constater, par exemple, comment la participation d'étudiants andalous encourage l'innovation graphique et médiatique dans des cours de PAO ou de communication sur Internet : nouvelle palette de couleur, choix de typographie, reformulation de slogans...

Ce qui est particulièrement intéressant c'est que cet enrichissement fonctionne dans les deux sens. Ce sont aussi bien les étudiants locaux qu'internationaux profitent de ce brassage culturel. Enfin, ce partage participe aussi au développement d'échanges féconds avec les universités d'origines des étudiants étrangers.

Inviter des professeurs étrangers : Internationalisation des enseignements

Le développement d'échange avec des universités situées à l'étranger passe aussi par l'invitation d'enseignants et la mise en œuvre de coopérations. Ainsi, le département Info-Com invite chaque année des professeurs en provenance par exemple de Corée, de Roumanie, d'Espagne, des Etats-Unis, du Canada...

Ces enseignants appartiennent au champ des sciences de l'information et de la communication, et interviennent d'une part, pour les étudiants dans des cours disciplinaires et dans des séminaires présentant les cursus de formation dans leurs pays, et d'autre part, pour les enseignants dans le cadre de séminaires de recherche.

La participation de ces enseignants à la formation des étudiants enrichit leurs différentes approches et pratiques communicationnelles en les nourrissant des apports nationaux. Cette situation est favorable à la comparaison internationale et à la prise en compte des spécificités culturelles et sociales de chaque territoire.

Ces enseignants, invités généralement pour une durée de deux semaines, mobilisent des exemples concrets, d'actualités qui intéressent spécialement nos étudiants. Ainsi, à titre d'exemple, l'année dernière un professeur coréen a travaillé avec eux l'usage des réseaux sociaux sur internet dans son pays. Usage qui au grand étonnement de nos étudiants ne passe pas par facebook. Cette même année le département a également reçu un professeur roumain qui a présenté ses recherches et assuré des cours sur les médias et l'information en Roumanie, et plus particulièrement sur la télévision roumaine. D'autres intervenants avaient présenté l'organisation du système éducatif supérieur américain ou encore la communication politique au Canada. Chacun de ces enseignements rencontre l'intérêt de nos étudiants, enrichit leur compréhension du monde et des différentes approches méthodologiques, et les encourage à la mobilité même s'il est encore difficile d'en mesurer la portée.

Internationalisation des enseignements : favoriser la mobilité de nos enseignants

Cette politique d'ouverture à l'international et l'invitation de professeurs étrangers favorise également la mise en œuvre de coopérations interuniversitaires. Cette configuration renforce l'adaptation de nos enseignements à des métiers en évolution permanente. En effet, elle favorise la confrontation des points de vue tant au niveau des pratiques pédagogiques que de celui des modalités d'observation et de compréhension de ce qui se joue au sein des sciences de l'information et de la communication.

Ainsi, la venue de ces enseignants a conduit récemment au développement d'un projet de recherche sur la communication électronique avec le département info-Com de l'université d'Inha (Corée du Sud), et à l'organisation en juin 2011 d'un colloque bilatéral franco-roumain avec l'université de Bucarest.

Notre politique d'ouverture à l'international s'inscrivant avant tout dans une volonté d'ouvrir nos enseignements et nos recherches aux différences, les enseignants chercheurs du département ont engagé un programme de recherche sur l'île française de Mayotte et son plurilinguisme. Ces recherches ont des répercussions directes sur les enseignements en linguistique et ceux portant sur les pratiques communicationnelles liées aux techniques d'information et de communication. En effet, bien que la langue officielle de Mayotte soit le français, les spécificités géographiques et culturelles de l'île font que d'autres langues sont plus utilisées que le français. Cette variété de langues conduit la population à passer d'une langue à une autre (alternance codique) dans ses échanges quotidiens. La connaissance scientifique et fine de cette situation permet d'enrichir les cours d'exemples concrets et d'éléments d'analyse mettant en cause les représentations classiques des étudiants. Par exemple, en ce qui concerne l'appartenance à une culture commune sans nécessairement partager une langue commune. Elle permet également d'envisager les usages situés des techniques et outils de communication, comme internet ou le téléphone portable, en les

replaçant dans leur contexte d'usage. Ces savoirs sont au cœur de notre formation en SIC et participent à la professionnalisation des étudiants.

Ces quelques exemples très marqués par la dimension internationale ne doivent pas conduire à penser que la mobilité ne s'inscrit que dans ce cadre. Ce qui fait la valeur de la mobilité et son importance au sein d'un département d'IUT c'est sa capacité à brasser des profils, à développer la mixité et à s'ouvrir aux autres, à d'autres approches, à d'autres méthodes. Autant d'éléments que l'on peut trouver de manière proche dans d'autres régions ou d'autres territoires. C'est en tout cas ce que nous constatons en vérifiant quotidiennement la pertinence d'accueillir au sein du personnel enseignant, des professionnels venant d'autres villes ou d'autres horizons. En effet, qu'il s'agisse d'attachés de presse, d'éditeurs, de chargés de communication, pour ne citer que ceux là, ce qui renouvelle l'intérêt des étudiants dépasse le simple contenu de leurs enseignements en recouvrant plus largement le partage d'expériences et de pratiques professionnelles variés du fait de la localisation géographique de leurs activités ou des mobilités physiques ou cognitives réalisées durant leur parcours.

En conclusion plutôt que de parler de mobilité ou d'ouverture à l'international, il nous semblerait préférable de parler de circulation afin de bien souligner la qualité première de l'ouverture : l'échange et l'enrichissement mutuel. C'est à ce prix que nous encouragerons nos étudiants à rejoindre des stages ou des cursus de formation à l'étranger sur un registre proactif qui fait de la mobilité un enjeu personnel et professionnel.